

Tout ce que vous devez savoir au sujet de l'Équipe du cœur



**Le temps presse? Voici la base.
Vous voulez en savoir plus? Lisez l'ensemble
de la FAQ.**

APERÇU de l'Équipe du cœur

Quoi : Un nouveau modèle de collaboration entre la SCC et ses 11 sociétés affiliées

Pourquoi : Pour répondre aux changements apportés à l'environnement des associations, pour renforcer la SCC et ses sociétés affiliées et offrir davantage à nos membres

En plus des services actuels offerts, chaque société affiliée :

- Profitera d'une représentation sur le Comité responsable de la planification scientifique du CCSC et le Sénat des affiliés à la SCC
- Verra sa marque apparaître sur les mises à jour des lignes directrices et des pratiques cliniques
- Obtiendra de l'appui pour recruter de nouveaux membres
- Exercera une plus grande influence sur la politique nationale grâce à une voix commune coordonnée

Les membres et associés individuels de l'ensemble des sociétés affiliées deviendront également des associés de la SCC sans frais supplémentaires et recevront des rabais sur l'inscription au CCSC et aux programmes de développement professionnel continu de la SCC... ainsi que certains nouveaux avantages fantastiques qui seront bientôt offerts!

Quand : L'Équipe du cœur entre en vigueur le 1^{er} janvier 2020

Qu'est-ce que l'Équipe du cœur?

L'Équipe du cœur représente le nouveau modèle de collaboration entre la Société canadienne de cardiologie (SCC) et ses 11 sociétés affiliées. Il définit la façon dont la SCC et ses sociétés affiliées travailleront ensemble sur les priorités communes, y compris l'adhésion, le Congrès canadien sur la santé cardiovasculaire (CCSC), les lignes directrices, le développement professionnel continu (DPC) et les activités de collecte de fonds et de défense des intérêts. La nouvelle entente entre en vigueur au mois de janvier 2020.

Pourquoi modifier l'approche? Pourquoi maintenant?

L'environnement des associations évolue; il existe maintenant davantage d'options d'adhésion et plus de concurrence en matière de financement de programmes, et les coûts d'exploitation sont plus élevés. L'entente originale liée à la collaboration entre la SCC et ses sociétés affiliées nous a bien servi au cours de la dernière décennie, mais elle ne reflète pas les réalités d'aujourd'hui; il est donc temps de l'adapter pour permettre à notre société de prospérer.

Nous allons maintenant relever nos défis communs en équipe. Le modèle a été rédigé par la SCC en collaboration avec ses sociétés affiliées tout au long de l'année 2019. Il a pour but de nous rassembler, de nous rendre plus forts et de créer un avenir plus viable pour chacun d'entre nous.

Pourquoi une Équipe du cœur unie?

L'Équipe du cœur reflète la façon dont nous travaillons. Les spécialistes cardiovasculaires travaillent en tant que membres d'une même équipe. Il serait donc judicieux que notre modèle s'inspire de la même logique. Selon le concept de l'Équipe du

cœur, tous les membres des sociétés affiliées deviennent alors des membres ou des associés de la SCC (apprenez-en davantage ci-dessous). La SCC et ses sociétés affiliées demeurent des entités distinctes dotées de leurs propres marques et profils, mais reconnaissent formellement le rôle significatif que nous jouons tous en appuyant le mandat unique de chaque organisation.

L'Équipe du cœur vient unir et renforcer notre voix. Grâce à une meilleure coordination et à des liens plus solides entre la SCC et ses sociétés affiliées, nous nous exprimerons d'une seule voix commune en nous adressant à nos partenaires de financement et de défense des intérêts lorsqu'il s'agira, par exemple, du CCSC, du DPC ou de réunions de sous-spécialités. En travaillant de pair, nous serons en mesure d'offrir de meilleurs services aux membres et aux commanditaires, tout en poursuivant nos mandats distincts et en éliminant toute confusion liée à la gouvernance. Nous souhaitons également unir et renforcer notre voix en matière de défense des intérêts lorsqu'il s'agira de relever nos défis communs à l'échelle nationale.

L'Équipe du cœur est financièrement viable. La SCC a subventionné le coût des services offerts aux sociétés affiliées depuis le début de notre relation, mais alors que le nombre d'affiliés et les besoins de ceux-ci se sont multipliés, cette entreprise est maintenant devenue insoutenable pour la SCC. Grâce à la nouvelle structure tarifaire plus réaliste, chaque société affiliée profitera d'un engagement plus clair et durable de la SCC en termes de services fournis. En travaillant en collaboration et en intégrant nos activités d'exploitation, nous réaliserons ainsi d'importantes économies et pourrons, autant que possible, limiter les coûts.

En quoi ce partenariat sera-t-il différent?

Nous réexaminons et adaptons présentement tout ce que nous faisons en fonction du modèle de l'Équipe du cœur – qu'il s'agisse des structures d'adhésion, de programmes uniques communs, de politique, ou de processus et de gouvernance.

Représentation. Chaque société affiliée pourra siéger au Sénat canadien des affiliés en cardiologie qui sera représenté au Conseil de la SCC. Il s'agit de renforcer la communication, la collaboration et la coordination entre la SCC et ses sociétés affiliées.

Les membres et associés des sociétés affiliées auront l'occasion de participer aux activités de la SCC. La SCC multipliera les occasions permettant aux professionnels autres que les médecins de s'impliquer davantage. Tous les membres et associés des sociétés affiliées, autres que les médecins, deviendront associés à la SCC et seront admissibles à des avantages similaires à ceux offerts aux membres de la SCC, y compris des rabais sur l'inscription au CCSC.

Congrès. Chaque affilié sera représenté sur le Comité du programme scientifique du CCSC.

Lignes directrices. Nous actualisons présentement les politiques et processus liés aux lignes directrices et nous introduirons bientôt les *mises à jour cliniques* dans le but d'améliorer le degré d'inclusion, la gouvernance, les délais de traitement et l'impact. Ceci consiste à offrir davantage d'occasions d'association de marques et d'autres avenues permettant de publier plus rapidement les informations clés liées à la pratique clinique.

Défense des intérêts et politique. Il est essentiel de s'exprimer d'une seule voix retentissante pour être reconnu et entendu à l'échelle nationale en ce qui a trait aux questions importantes touchant les professionnels de la santé cardiovasculaire et les patients atteints de maladies cardiovasculaires. La SCC est reconnue et détient l'expérience, la capacité communicationnelle et la proximité aux décideurs politiques nécessaires pour combiner ses forces à celles de ses sociétés associées dans le but d'exercer une plus grande influence sur l'adoption des lignes directrices, ainsi que sur la qualité des soins cardiaques et l'accès à ceux-ci.

Services de secrétariat. La SCC offrira également des services de secrétariat essentiels de différents niveaux à toutes ses sociétés affiliées et travaillera avec chacune d'entre elles à l'évaluation de leurs besoins pour bien planifier les services en fonction du plan annuel d'exploitation et du processus budgétaire.

Vous avez des questions supplémentaires au sujet de l'Équipe du cœur? Communiquez avec Linda Palmer, directrice des Services aux membres et aux sociétés affiliées, au 1 877 569-3407, poste 402 ou par courriel à palmer@ccs.ca